ENM ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE

FICHE DE POSTE

COORDONNATEUR DE FORMATION (MAGISTRAT)

Formation continue - Pôle Environnement judiciaire

Intitulé du poste :	Coordonnateur de formation (1 poste susceptible d'être vacant)
Organisme de rattachement :	Ministère de la justice - Direction des services judiciaires - Ecole nationale de la magistrature
Employeur :	Ecole nationale de la magistrature
Localisation :	8 rue Chanoinesse – 75004 Paris
Poste profilé :	**Sous-direction de la formation continue - Pôle Environnement judiciaire**

PRESENTATION DE L'ENM :

L'Ecole nationale de la magistrature, établissement public administratif doté d'un budget autonome de l'ordre de 50 millions d'euros pour l'exercice 2025, se répartit sur quatre sites distincts : deux situés à Bordeaux, siège de l'Ecole et de la direction des recrutements, de la formation initiale et de la recherche, les deux autres localisés à Paris où se trouve la direction de la formation continue, des relations internationales et des formations professionnelles spécialisées. L'ENM, qui compte aujourd'hui 281 emplois équivalents temps plein, est dirigée par une directrice qui met notamment en œuvre la mission pédagogique de l'Ecole et les délibérations de son conseil d'administration.

L'approche pédagogique mise en œuvre par l'ENM repose sur l'existence de huit pôles de formation, communs à la formation initiale et à la formation continue, et dans lesquels l'apprentissage des techniques des différentes fonctions (substitut du procureur, juge d'instruction, juge des enfants, juge des contentieux de la protection…), coexiste avec une logique d'acquisition transversale des compétences (éthique et déontologie, culture institutionnelle, entretien judiciaire et communication, prise de décision, management…).

Soucieuse de bénéficier de regards croisés sur ses contenus pédagogiques, l'ENM profite du concours de plusieurs personnalités reconnues ayant la qualité de doyens des enseignements. Chacun d'eux est rattaché à l'un des huit pôles de formation :

Humanités judiciaires : **Martine de BOISDEFFRE**, conseillère d'Etat, présidente de la section du rapport et des études

Justice civile : **Natalie FRICERO**, professeure de droit privé et de sciences criminelles à l'université de Nice-Côte d'Azur

Justice pénale : **Laure BECCUAU**, procureure de la République près le tribunal judiciaire de Paris

Communication judiciaire : **Nicolas JACQUET**, procureur général près la cour d'appel de Toulouse

Administration de la justice : **Stéphane HARDOUIN**, magistrat, Chef de l'Inspection générale de la police nationale

Dimension internationale de la justice : **Nicolas GUILLOU**, juge à la Cour pénale internationale

Environnement judiciaire : **François de SINGLY**, professeur émérite de sociologie à l'université de Paris

Pôle économique, social et environnemental : **Stéphanie FOUGOU**, ancienne présidente de l'Association française des juristes d'entreprise.

DESCRIPTION DU POSTE :

Le poste à pourvoir est celui de **coordonnateur/trice de formation en charge du pôle Environnement judiciaire** au sein de la **sous-direction de la formation continue** localisée au 3 ter Quai aux fleurs à **Paris**.

La sous-direction de la formation continue est chargée de la définition et de la mise en œuvre de la formation continue nationale, délocalisée et déconcentrée. Elle a notamment pour objectifs d'accompagner les réformes normatives et les évolutions jurisprudentielles, de préparer les changements de fonction, de répondre aux besoins de spécialisation, de favoriser l'ouverture d'esprit des magistrats, d'approfondir leurs connaissances en droit européen et international, de leur proposer des appuis méthodologiques dans les domaines techniques non juridiques sollicités par leur activité, de contribuer à l'acquisition d'une culture du management, d'assurer la formation aux fonctions d'encadrement, d'approfondir l'acte de juger ainsi que les questions d'éthique et de déontologie.

La sous-direction de la formation continue anime également le réseau des magistrats délégués à la formation et des coordonnateurs régionaux de formation dans leurs missions consacrées à la formation continue déconcentrée et délocalisée.

Elle est actuellement composée d'une sous-directrice, de 11 coordonnatrices de formation, d'une cheffe de service de catégorie A, d'une adjointe à la cheffe de service et de 13 gestionnaires et assistants pédagogiques de catégorie B et C.

Le **pôle Environnement judiciaire** est composé d'un seul coordonnateur de formation magistrat.

Les formations dispensées au sein de ce pôle répondent à quatre objectifs principaux :

- Appréhender le phénomène délinquantiel, notamment celui des mineurs ;
- Comprendre les mécanismes psychiques individuels ;
- Intégrer les données acquises de la science à la prise de décision judiciaire ;
- Former le plus grand nombre de magistrats aux dispositifs de lutte contre les violences sexuelles et intrafamiliales.

Le coordonnateur de formation aura pour **missions** :

- d'assurer directement, ou en concertation avec les directeurs de session, la conception des actions de formation en lien avec l'activité du pôle**,** de participer à l'élaboration de ces actions, au choix des intervenants, à la définition de l'orientation de leurs interventions ainsi qu'à la sélection des documents pédagogiques remis aux participants ;
- de proposer toutes actions de formation permettant d'accompagner les réformes dans le champ de compétences du pôle ;
- de contribuer au développement de modalités d'enseignement innovantes : e-learning, podcasts, vidéos, cycles de conférences en distanciel, etc… ;
- de piloter, en collaboration étroite avec les gestionnaires pédagogiques, la mise en œuvre des moyens logistiques nécessaires à la bonne exécution des actions de formation (édition-diffusion des programmes, des convocations et des ordres de mission, sélection du matériel pédagogique, emploi de la ressource budgétaire) ;
- de conduire toutes les actions visant à recueillir les besoins de formation (besoins institutionnels, besoins des juridictions, besoins individuels des magistrats) et de mener une évaluation fine des actions de formation continue afin de les adapter aux besoins identifiés ;
- d'être, dans les matières dont il a charge, l'interlocuteur privilégié et le référent des autres écoles et institutions liées par un partenariat avec l'ENM, telles que l'ENPJJ, l'ENAP, l'ENG, etc… ;
- de dispenser, le cas échéant, des enseignements dans les domaines de sa compétence ;
- de représenter l'Ecole dans les groupes de travail auxquels elle participe, en particulier auprès des directions de la protection judiciaire de la jeunesse, de l'administration pénitentiaire et des services judiciaires du ministère de la justice ;
- d'effectuer toutes autres responsabilités ou tâches confiées par la sous-directrice, le directeur adjoint ou la directrice ;
- de contribuer à la démarche d'amélioration continue dans laquelle est engagée l'Ecole ;
- très ponctuellement, de participer aux missions internationales de l'Ecole : mise en place d'écoles de la magistrature dans différents pays sollicitant l'appui de l'ENM, missions d'expertise, formations de formateurs, interventions auprès des délégations étrangères sur la formation continue des magistrats.

LOCALISATION :

Il s'agit d'un poste localisé à **Paris (Quai aux Fleurs).** La disponibilité requise rend nécessaire une résidence à Paris ou dans sa proche région. Des déplacements occasionnels à Bordeaux sont à prévoir.

COMPETENCES REQUISES :

Ce poste nécessite :

- une **expérience juridictionnelle dans les fonctions de juge des enfants** ayant permis de révéler des dispositions marquées pour le travail en équipe et en relation avec le pôle de rattachement ; la coordination d'un pôle VIF peut également être un atout complémentaire ;
- un sens aigu de l'organisation et de la **conduite de projets** ;
- un dynamisme constant, le goût du dialogue et des relations humaines, agrémenté par une réelle aisance dans les contacts et une ouverture sur le partenariat institutionnel, l'interprofessionnalité et les questions de société;
- de fortes capacités d'adaptation (en particulier aux exigences de l'ingénierie pédagogique et aux besoins de formation très évolutifs du corps et des autres publics de l'Ecole) ;
- un goût pour la pédagogie et les outils de communication ;
- une maîtrise des outils informatiques (traitement de texte, tableur, power point…) ;
- la maîtrise d'une langue étrangère (anglais notamment) sera un atout supplémentaire.

Le coordonnateur de formation bénéficiera à l'Ecole d'une formation à la pédagogie ainsi qu'à l'utilisation des outils numériques déployés au sein de l'ENM.

STATUT :

Détaché pour trois ans renouvelables une fois, au sein d'un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du garde des sceaux, ministre de la justice, le coordonnateur de formation est placé sous l'autorité générale de la directrice de l'Ecole, de ses adjoints et du chef de cabinet et sous la supervision directe de la sous-directrice de la formation continue.

Le poste de coordonnateur de formation à pourvoir peut indifféremment être offert à un magistrat du premier grade ou du second grade justifiant d'au moins cinq ans de services effectifs en position d'activité.

Les magistrats et les fonctionnaires détachés dans un emploi de coordonnateur de formation ou de coordonnateur régional de formation à l'Ecole nationale de la magistrature sont nommés à l'échelon comportant un indice égal, ou à défaut, immédiatement supérieur à celui dont ils bénéficiaient dans leur corps ou cadre d'emplois d'origine. Dans la limite de l'ancienneté exigée pour une promotion à l'échelon supérieur, ils conservent l'ancienneté d'échelon acquise dans leur précédent grade.

Sous réserve qu'ils lui soient plus favorables, il est tenu compte, dans l'emploi de détachement du magistrat ou fonctionnaire, du grade et de l'échelon qu'il a atteints ou auxquels il peut prétendre dans son corps ou cadre d'emplois d'origine, à la suite :

1° de sa réussite à un concours ou à un examen professionnel ;

2° de son inscription sur un tableau d'avancement au titre de la promotion au choix.

MODALITES DE RECRUTEMENT :

Les candidatures doivent être adressées directement à Monsieur **Guillaume PUYGRENIER, chef de cabinet de la directrice**, par courrier électronique (cabinet.enm@justice.fr).

Les candidatures doivent également être adressées, par la voie hiérarchique, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation, simultanément à :

Madame la directrice de l'Ecole nationale de la magistrature
10 rue des Frères Bonie
33 080 Bordeaux Cedex

ainsi qu'à :

Monsieur le directeur des services judiciaires
Sous-direction des ressources humaines de la magistrature
Bureau de la gestion des emplois et des carrières des magistrats (RHM1)

Poste susceptible d'être vacant : prise de poste envisagée à partir du 1er septembre 2025.

La nomination est prononcée par arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, après avis de la directrice de l'Ecole. Les candidatures aux fonctions de coordonnateur de formation ou de coordonnateur régional de formation à l'ENM font l'objet d'un examen préalable par la directrice qui peut écarter toute candidature qui ne répond pas aux conditions définies par l'article 10 du décret n°99-1073 du 21 décembre 1999 ainsi, le cas échéant, que les candidatures qui, de manière manifeste, ne correspondent pas au profil recherché pour l'emploi à pourvoir au regard notamment des qualifications, des compétences attendues et de l'expérience professionnelle acquise. Les candidats dont la candidature n'a pas été écartée sont entendus par une commission de recrutement prévue par l'article 12 du décret n° 99-1073 du 21 décembre 1999 modifié par le décret n°2023-413 du 30 mai 2023, laquelle transmet à la directrice de l'Ecole un avis motivé sur le mérite de chaque candidature.

Pour tous renseignements, personnes à contacter :

Haffide BOULAKRAS

Directeur adjoint en en charge de la formation continue, de l'international et des formations professionnelles spécialisées

01 44 41 88 23

haffide.boulakras@justice.fr

Guillaume PUYGRENIER

Chef de cabinet de la directrice de l'ENM

05 56 00 11 20

guillaume.puygrenier@justice.fr

Gaëlle COLIN

Sous-directrice de la formation continue

01 44 41 99 71

gaelle.colin@justice.fr